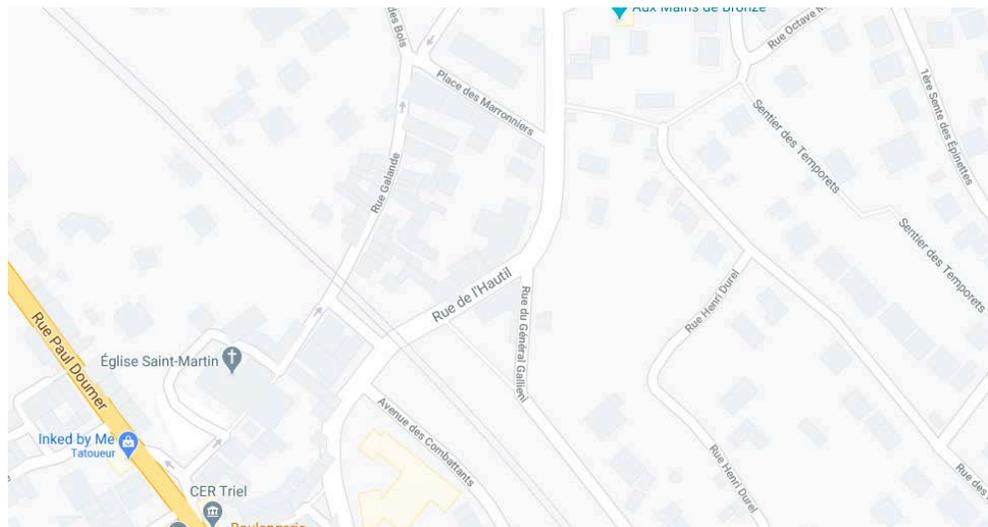


Delphine DIZAMBOURG,

Responsable du RPE de Triel sur Seine vous accueille :



**pour les permanences sur RDV,
au RPE, Place des Marronniers :**

- le lundi de 13h30 à 18h
- le mardi de 13h30 à 17h
- le vendredi de 13h30 à 16h

pour les ateliers d'éveil,

Assistants maternelles / enfants :

tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique :

tous les lundis, mardis et vendredis au 06 70 58 49 03

Courriel : rpe@triel.fr



Yvelines
Conseil général



RPE

Relais
Petite
Enfance

Ville de Triel-sur-Seine - 78510 - www.triel-sur-seine.fr



Liens

Ecoute

Informations

Rencontres

Accompagnement

Soutien



Le RPE, qu'est-ce que c'est ?

Le RPE est un service communal, crée en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général des Yvelines.

Il s'adresse

- aux parents à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant,
- aux assistantes maternelles agréées indépendantes,
- aux candidates à l'agrément.

Notre Mission

Le RPE est un lieu de rencontre, d'écoute, d'échange et d'information autour de l'accueil des jeunes enfants.

Il contribue à mettre en adéquation l'offre et la demande entre parents et professionnels et à améliorer la communication entre les parties. Il informe des droits et devoirs de chacun.

Le Relais, c'est aussi la mise en place d'ateliers collectifs qui regroupent régulièrement des assistantes maternelles accompagnées d'enfants. Son action vise à contribuer au développement social, éducatif et pédagogique des enfants.



Parents et Futurs Parents

Le Relais vous

- informe sur les différents modes d'accueil de la commune et vous aide à trouver le plus adapté pour vous et votre enfant,
- aide à la recherche d'une assistante maternelle agréée,
- oriente dans votre fonction d'employeur (contrat de travail, mensualisation, rémunération...),
- propose une écoute et des conseils en cas de difficultés,
- offre un service de documentations et d'informations.

Jeunes Enfants de 0 à 3 ans

Le Relais organise

- des animations collectives pour partager des moments ludiques et conviviaux, sous la responsabilité de l'assistante maternelle (jeux, peinture, lecture, musique...).

Ces temps leur permettent de :

- rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes,
- découvrir des activités qui favorisent le développement de leurs capacités,
- se préparer à la vie en collectivité au travers d'une socialisation douce et progressive.

Assistants Maternelles Agréées

Le Relais vous

- informe sur l'agrément, le statut, la profession d'assistante maternelle, vos droits et devoirs,
- oriente vers les organismes administratifs et juridiques,
- soutient dans l'exercice de votre profession,
- propose des temps d'échange et d'information pour rompre l'isolement et partager vos expériences,
- organise des matinées d'animations à suivre avec les enfants qui vous sont confiés, afin de découvrir différentes activités d'éveil,
- offre un service de documentation en lien avec le monde de la Petite Enfance.